

Image not found or type unknown



quel droit j'ai pour récupérerai ma mère sous tutelle

Par **palomma**, le **28/05/2020** à **02:37**

Bonsoir,

veuillez me renseigner sur mes droit car mes mon frère a tout fait derrirer mon dos sans me parlé qui a fait une demande de tutelle,car il ya eu des mansonge a mes gar la juge des tutelle on cruz a ses mansonge je récupérerai ma mère et la garde définitif mes aujourd'hui mon frère il se oppose que je la garde..quel son mes droit aider moi,SVP.

Merci.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **28/05/2020** à **14:03**

Bonjour

Derrière votre dos, certes, mais le juge n'a pas pris sa décision que sur l'unique point de vue de votre frère, l'avis de médecin spécialiste est requis dans ce cas.